



TYR GSD

N° d'agrément DRAAF : MP00686 - Distribution / Vente de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

ENGRAIS DÉSHÉRBANT SÉLECTIF POUR GAZON

AMM n°9500269

UTILISATION

Utilisé pour la fertilisation et le désherbage des gazons nus ou arborés, pelouses, terrains de sport. Particulièrement adapté pour le traitement de petites et moyennes surfaces. Mention EAJ Emploi Autorisé dans les Jardins.

AVANTAGES

- 2 opérations en une sans matériel spécifique.
- Engrais complet à longue durée d'action.
- Désherbant efficace sur la totalité des mauvaises herbes.

MODE D'ACTION/EFFICACITE

Apporte l'ensemble des éléments nutritifs nécessaires à la pousse des gazons.

Complémentaires, les différentes formes d'azote assurent une pousse régulière pendant plusieurs mois, et apportent en même temps une réponse efficace au risque de lessivage des nitrates.

La fraction désherbante permet d'éliminer l'ensemble des dicotylédones annuelles et vivaces.

Possède un effet préventif empêchant les mauvaises herbes de se réimplanter.

DOSE HOMOLOGUEE

Désherbage des gazons de graminées : 300 kg/ha ou 30 g/m²

PRECAUTIONS EVENTUELLES

Respecter la dose homologuée. Eviter d'atteindre les feuilles des arbres et arbustes voisins et de traiter trop près de leurs racines. Ne pas confectionner de compost avec les déchets de tonte. Sur gazon planté de bulbes, attendre que la floraison soit finie et les feuilles fanées. Ne pas utiliser sur gazon de moins de 1an. L'utilisation est déconseillée lorsque l'on veut effectuer un semis de regarnissage. Attendre une semaine avant la tonte suivante.

MODE D'EMPLOI

Epoque d'utilisation : Pour une efficacité maximum, TYR GSD s'utilise par temps poussant (entre 12 et 25°C), au printemps et à l'automne.

Dose d'emploi : 30 g/m² appliqués à la main, donc sans matériel spécifique. Epandre 3 à 6 jours après la dernière tonte, de préférence sur sol humide.

UTILISATION

Utilisé pour la fertilisation et le désherbage des gazons nus ou arborés, pelouses, terrains de sport. Particulièrement adapté pour le traitement de petites et moyennes surfaces.

COMPOSITION

Matières fertilisantes :

• 15% d'azote (N) dont :

- 2,3 % nitrique
- 8,2 % ammoniacal
- 4,5 % organique de synthèse de l'isobutylidène diurée (Isodur®) dont :
 - 0,3 % soluble à 20 °C (Fraction I)
 - 4,0 % insoluble à 20 °C mais soluble à 100°C (Fraction II)
 - 0,2 % insoluble à 100°C (Fraction III)

• 5% d'anhydride phosphorique (P2 O5) soluble dans le citrate d'ammonium neutre dont 2,5 % soluble dans l'eau.

• 8 % d'oxyde de potassium (K2O) soluble dans l'eau.

• 12 % d'anhydride sulfurique (SO3) soluble dans l'eau.

• 3 % d'oxyde de magnésium (MgO)

• Oligo-éléments : fer, bore, zinc, molybdène, etc.....

Matières désherbantes :

• 0,7 % de 2,4 - D (sel de diméthylamine)

• 0,1 % de Dicamba (sel de diméthylamine)

A.M.M n° 9500269

Sans classement toxicologique



Consultez nos FDS sur



Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage. Indice 3 / Juillet 2017

USAGE PROFESSIONNEL

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001
BUREAU VERITAS
Certification

